



# Ecole 24

BULLETIN n°1 - 1er trimestre 2016 - février - SNUipp-FSU24

Disposé de timbrage MARSAC / Isle

**Dossier tissu scolaire**  
4 pages en feuillet central



Déposé le 5 février 2016

**Edito**



## URGENCE SOCIALE

Le rendez-vous salarial entre le ministère de la fonction publique et les organisations syndicales doit se tenir dans quelques jours. Alors que des millions de salariés sont en attente de signaux forts en faveur d'une hausse significative des salaires, avec un rattrapage salarial et le dégel du point d'indice, les propos de la ministre se veulent pour le moins mesurés et n'incitent pas à l'optimisme béat, bien au contraire.

Madame la Ministre, la culpabilisation ne fonctionne plus, la rhétorique sur la dette et le déficit non plus... Les salariés de notre pays et à fortiori les fonctionnaires ont largement contribué à l'effort national : hausse des impôts et taxes, hausse des cotisations, gel du point d'indice. Stop ! Nous avons payé, il est enfin temps de rendre la monnaie ! Ne sentez-vous pas la résignation, la déception, la colère qui montent dans notre société ? Oublier ou négliger ceux qui contribuent par leur travail quotidien à la création de la richesse nationale s'apparente à du dénigrement et du dédain.

Cette politique va droit dans le mur : économiquement, cela ne fonctionne pas : socialement, c'est un désastre ; politiquement, c'est suicidaire. Les inégalités sont de plus en plus criantes. Elles favorisent le repli sur soi, la peur de l'autre et divisent au lieu de rassembler.

La souffrance de notre société ne serait-elle pas encore assez prégnante pour que les consciences de nos gouvernants soient à ce point guidées par cet « aveuglement » ? Nous réfutons l'état d'urgence sécuritaire et proclamons l'état d'urgence sociale.

L'élection présidentielle se profile. Si la campagne électorale semble déjà avoir commencé, les préoccupations de citoyens que nous sommes sont l'emploi, le pouvoir d'achat, la protection sociale. Les oublier serait une erreur, car d'autres s'en chargeront, porteurs d'idées simplistes dangereuses et nauséabondes.

Le 26 janvier, par la grève et dans les manifestations, aux côtés des organisations syndicales CGT, FO et Solidaires, le SNUipp-FSU a porté ce message d'exaspération mais aussi d'espoir : une autre politique progressiste, humaine et émancipatrice est possible. Le mouvement ne doit pas s'en tenir là, c'est ensemble, dans l'unité que nous devons le construire...

Attention ; dans un an, il sera trop tard...

**Alain Chabrilangeas**

## SOMMAIRE

Édito	p.1
GT mouvement – CAPD - Permutations	p.2
Salaire – Conditions de travail	p.3
Colloque national du 19 janv	p.4
Fusions d'écoles	p.5
Appel à projet tissu scolaire	p.6
Notre réflexion sur ce projet	p.7
Comité tissu scolaire	p.8
Bulletin de syndicalisation	p.9
AED/CUI - Nous avons reçu Congrès FSU- Grève du 26	p.10
Infos rapides	p.11
Agenda – Ris – A retenir	p.12

# Groupe de travail mouvement

Réunion du 11 janvier 2016 à la DSDEN 24

## Calendrier

### Mouvement principal

- Jeudi 17 mars : ouverture de SIAM
- Mercredi 6 avril à midi : fermeture de SIAM
- Mercredi 6 avril après midi : commission entretien pour postes à profil
- Jeudi 28 avril : GT priorités, barèmes, projet de mvt
- Lundi 9 mai : CAPD mvt principal
- Mardi 10 mai : résultats mvt sur l'prof

### 1ère phase d'ajustement

- Mardi 10 mai au lundi 23 mai : constitution des postes fractionnés
- Lundi 23 mai : envoi aux IEN
- Jeudi 26 mai : réunion IEN-DRH
- Mardi 31 mai : réunion GT 1ère phase départementale
- Jeudi 2 juin : ouverture SIAM
- Jeudi 9 juin : clôture inscriptions SIAM
- Jeudi 9 juin : commission d'entretien pour les postes à profil
- Mardi 21 juin : CAPD 1ère phase d'ajustements

### 2ème phase d'ajustement

- Jeudi 30 juin : réunion GT 2ème phase d'ajustement
- Le SNUipp-FSU24 se félicite que les opérations de mouvement (vienne demande) se terminent le 30 juin (au lieu du 12 juillet), ce qui permettra à tous, de prendre contact avec les écoles avant la sortie des classes.



## Modifications pour le mouvement 2016

### Fusion d'écoles

- Pas besoin de participer au mouvement pour les collègues qui veulent rester dans la nouvelle entité.
- Si un collègue décide de participer au mouvement, il bénéficiera de 5 points (d'accompagnement administratif) et de 10 points en cas de mesure de carte scolaire (fermeture d'une classe dans la nouvelle entité).
- Le directeur de la nouvelle entité sera celui qui totalise le plus d'ancienneté sur son poste de direction, l'autre pourra devenir adjoint s'il le désire, ou participer au mouvement avec 10 points de mesure de carte scolaire.

- Si la fusion d'école entraîne un décharge supérieure ou égale à 50%, cette direction sera profilée et soumise à la commission d'entretien pour les postes à profil (les directeurs concernés par la fusion peuvent donc perdre leur direction).

### Mesure de carte scolaire faisant varier la quotité de décharge direction

- Depuis plusieurs années, le SNUipp-FSU 24 demande à ce que les directeurs dont la quotité de décharge varie (à la hausse ou à la baisse) à l'issue d'une mesure de carte scolaire, puissent bénéficier d'une bonification.
- L'administration accepte cette proposition et propose 5 points d'accompagnement administratif.

### Exercice en REP

- Le SNUipp-FSU 24 a demandé que la circulaire mobilité nationale soit appliquée et que les écoles en politique de la ville puissent bénéficier des 2 points de bonification comme les écoles en REP.
- L'administration a accepté.

### Annexe ASH

- Pas de modification.

## Circulaire temps partiel

- Le SNUipp-FSU 24 demande à ce que soit bien précisé dans le formulaire que le collègue à temps partiel, s'il doit effectuer un temps de rattrapage pour atteindre sa quotité, le fera en tant que remplaçant hors de sa classe.

L'intégralité de l'article est à retrouver sur notre site  
→ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2373>

Vanda Bonnamy, Vincent Perducat, Alain Barry élus des personnels en CAPD

## CAPD du 1er février

### Ordre du jour

- Validation des barèmes pour les permutations informatisées et attribution des points pour handicap
- Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école
- Stage de préparation au DEPS
- Questions diverses.

Le compte rendu est à retrouver sur notre site  
→ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2389>

## Permutations 2016

- CAPD du 1er février : validation des barèmes
- 7 mars 2016 : diffusion individuelle des résultats

122 demandes en vœux 1 ont été enregistrées sur SIAM, la Gironde avec 60 demandes est le département le plus demandé. Les barèmes sont compris entre 26 et 750, le barème moyen est de 333, 14 barèmes sont supérieurs à 600 pts.

L'article est à retrouver sur notre site  
→ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2345>

# Grille des salaires

au 01/01/2016

Valeur brut du point indiciaire

4,6303 mensuel

	Indices majorés	Traitement brut mensuel	TRAITEMENT NET MENSUEL
			Zone 1
	390	1 805,81 €	1 514,85 €
	395	1 828,96 €	1 534,24 €
	399	1 847,48 €	1 549,79 €
	410	1 898,41 €	1 592,52 €
	416	1 926,20 €	1 615,82 €
	420	1 944,72 €	1 631,36 €
ech 3	432	2 000,28 €	1 677,95 €
	434	2 009,54 €	1 685,73 €
	439	2 032,69 €	1 705,17 €
	441	2 041,95 €	1 712,91 €
ech 4	445	2 060,47 €	1 728,44 €
	453	2 097,52 €	1 759,53 €
ech 5	458	2 120,67 €	1 778,95 €
ech 6	467	2 162,34 €	1 813,91 €
	469	2 171,60 €	1 821,68 €
	481	2 227,17 €	1 868,28 €
	482	2 231,80 €	1 872,17 €
ech 7	495	2 291,99 €	1 922,66 €
	510	2 361,44 €	1 980,92 €
	511	2 366,07 €	1 984,81 €
	515	2 384,60 €	2 000,35 €
ech 8	531	2 458,68 €	2 062,49 €
	539	2 495,72 €	2 093,57 €
	540	2 500,35 €	2 097,44 €
ech 2 HCL	560	2 592,96 €	2 175,12 €
ech 9	567	2 625,37 €	2 202,32 €
ech 3 HCL	601	2 782,80 €	2 334,37 €
ech 10	612	2 833,73 €	2 377,10 €
ech 4 HCL	642	2 972,64 €	2 493,63 €
ech 11	658	3 046,73 €	2 555,78 €
	664	3 074,51 €	2 579,08 €
ech 5 HCL	695	3 218,05 €	2 699,50 €
ech 6 HCL	741	3 431,04 €	2 878,16 €
ech 7 HCL	783	3 625,51 €	3 041,29 €

Sont retirés du brut :

Retraite **9,94%** du traitement brut

Retraite **additionnelle** 5% de l'indemnité de résidence et supplément familial

CRDS 0,5% (sur **98,25%** de tous les revenus)

CSG 7,5% (sur **98,25%** de tous les revenus)

Contribution **solidarité** 1% de (traitement brut + indemnité de résidence

+ supplément familial **moins** pension **moins** RAFF)

# Transformons notre travail

Du temps, de la confiance et des moyens pour la réussite des élèves

Ce "toujours plus" qui nous est demandé avec toujours moins de temps, avec notamment les 108H qui explosent, et sans les moyens nécessaires, ce sentiment de ne pas pouvoir tout faire pour la réussite de nos élèves ne sont pas tolérables. Effectifs par classe, manque de RASED et manque d'AVS, multiplication des demandes assignées à l'école, temps personnel - y compris pour préparer la classe - de plus en plus réduit depuis les nouveaux rythmes... notre charge de travail explose.

Renforcement du contrôle et des injonctions hiérarchiques, multiplication des tâches administratives : notre professionnalité, tout comme l'autonomie pédagogique des équipes, sont niées.

- Alors oui, il nous faut un budget autrement plus ambitieux.
- Alors oui, il est temps de nous faire confiance et de nous considérer comme des professionnels à part entière.
- Alors oui, il est indispensable de nous donner le temps de faire correctement et sereinement notre travail !



Signez la  
pétition  
sur notre  
site  
<http://petition.snuipp.fr/>

Faire avancer tous les élèves sur le chemin de la réussite nécessite des transformations ambitieuses de nos conditions d'exercice du métier et l'amélioration de nos conditions de travail. Cela passe, pour commencer, par :

- La mise à notre libre disposition des 108 heures hors du contrôle de la hiérarchie et l'arrêt des APC.
- Une formation continue renouvelée et inscrite sur le temps de classe.
- Des moyens pour réduire le nombre d'élèves par classe et des moyens spécifiques pour la prise en charge du handicap et pour l'aide aux élèves en difficulté.

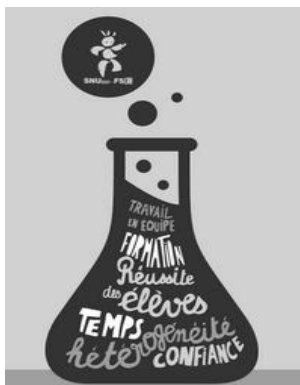
## Calendrier prévisionnel des payes et pensions en 2016

	Payes	Pensions
Janvier	27	28
Février	25	26
Mars	29	30
Avril	27	28
Mai	27	30
Juin	28	29
Juillet	27	28
Août	29	30
Septembre	28	29
Octobre	27	28
Novembre	28	29
Décembre	22	23

# Colloque national du SNUipp-FSU

## Et si on refondait le travail des enseignants ? Le pari du collectif

2 enseignants de Dordogne ont assisté à ce colloque le mardi 19 janvier à Paris.



### Fierté et impuissance

La question a été posée pendant le colloque : en quoi un syndicat d'enseignants est-il légitime à s'intéresser au travail en équipe ? L'étude menée par un institut de sondage, qui portait sur « les préoccupations des enseignants du primaire », dégage deux sentiments forts : fierté et impuissance.

Les enseignants au travail répondent à une injonction paradoxale. Leur professionnalisation comporte un axe de création, expression de la singularité de chacun. Leur fonction d'agent d'une structure pyramidale implique leur subordination. Autonomie et hétéronomie.

Yves Clot présente le métier comme un conflit entre quatre registres :

- registre personnel, intime (la capacité d'être seul - et non pas isolé)
- registre interpersonnel (on discute)
- registre transpersonnel (la mémoire ; l'histoire collective de l'école ; les techniques et les valeurs, au nom de quoi on fait les choses)
- registre impersonnel (les prescriptions ; les procédures ; l'organisation du travail)

Chacun d'entre nous peut reconnaître parmi ces quatre registres le quotidien de sa classe ou de son école, et les tensions qui s'y rapportent.

Deux moments de vie professionnelle sont auscultés dans l'étude : la formation et l'inspection. A travers ces deux moments, Yves Clot se demande comment se construit la position subalterne de l'enseignant ? Pour lui, la subordination des enseignants n'est bonne ni pour leur santé, ni pour la démocratie. Que construire ensemble ?

Le collectif des enseignants peut se réapproprier le registre impersonnel du métier. De retour de ce colloque passionnant et vivifiant, voilà une idée forte à partager !

Véronique Pinoteau

« Les préoccupations des enseignants de primaire – Vague 2 » Enquête Harris Interactive pour le SNUipp  
Etude enseignants : Enquête réalisée en ligne du 08 au 21 décembre 2015.

Echantillon de 5 555 personnes, représentatif des enseignants dans le primaire public.

Redressement appliqué aux variables suivantes : sexe, âge, niveau d'enseignement et région d'exercice.

### Les préoccupations des enseignants du primaire

Face aux transformations importantes qui secouent le tissu scolaire de notre département, quels éléments de discussion peut nous apporter l'enquête « Les préoccupations des enseignants du primaire - vague 2 » menée par Harris Interactive pour le Snuipp ?

- L'enquête nous indique que le taux de satisfaction des enseignants vis à vis de leur situation professionnelle est globalement de 42 %. Cependant, que l'on exerce en zone rurale ou en agglomération, celui-ci varie notablement :
  - 48 % de satisfaction pour les enseignants en zone rurale.
  - 39 % de satisfaction pour les enseignants en agglomération.
- Autre indicateur relevé, le pourcentage de satisfaction en fonction de la taille de l'école d'exercice :
  - 50 % de satisfaction pour les écoles de 1 à 3 classes.
  - 40 % pour les écoles de 4 à 5 classes et pour celles de plus de 10 classes (42 % entre 6 et 10).
- Si l'on se tourne du côté des directeurs, 91 % partagent le sentiment que leur profession s'est dégradée au cours des dernières années, (ensemble des enseignants 88%).
  - 79 % se disent stressés (ensemble des enseignants 76%).
  - 66 % se disent en colère (ensemble des enseignants 62%).
  - 47 % demandent une réduction du nombre de tâches administratives (ensemble enseignants 32%).

Or, que nous propose-t-on ? La suppression des écoles de petite taille en zone rurale, où les enseignants déclarent se sentir globalement mieux, et la fusion des écoles maternelles et des écoles primaires dans les villes, en groupes scolaires avec de plus en plus de classes, et donc une augmentation de charge de travail pour les directeurs qui devront à la fois gérer le côté maternelle et le côté primaire, avec leurs spécificités propres, alors qu'ils déclarent être déjà peu satisfaits de leurs conditions de travail.

Nous vivons dans un département rural et c'est une réalité que nous tenons à défendre et à préserver. En tant que syndicat, nous sommes très attentifs à la qualité de l'enseignement proposé aux élèves, mais aussi à la qualité des conditions de travail des collègues, tant ces deux aspects sont intimement liés. L'enquête Harris interactive menée pour le Snuipp souligne que les propositions d'évolution du tissu scolaire sont en contradiction avec le bien-être des enseignants et vont à l'encontre de leurs besoins exprimés. C'est pourquoi nous resterons très attentifs à toutes les propositions portées par l'administration lors des prochains rendez-vous.

Hervé Mignon

Dossier complet dans Fenêtres sur cours n°421 - février 2016

## Fusions d'écoles et aménagement du tissu scolaire

Cette année, la nouvelle panacée en terme d'aménagement du tissu scolaire semble être la fusion d'écoles, notamment la fusion d'une école maternelle avec l'école élémentaire voisine. Notre administration pousse un bon nombre de communes vers ces fusions en avançant qu'elles ont bon nombre d'avantages. Peut-être, mais lesquels ? En quoi une seule école primaire est-elle plus efficiente que deux écoles distinctes ?

### Est-ce un problème de structure ?

Le fait de marier deux écoles voisines peut-il représenter des économies en personnels ? Pas sûr : le nombre de classes et d'élèves restant à priori le même : les personnels nécessaires pour l'entretien des locaux et les services aux élèves (ATSEM) devraient rester les mêmes, à moins bien sûr que l'on ferme une classe en fusionnant, et éventuellement qu'on crée une classe de GS/CP sans temps d'ATSEM. Dans ce cas : économie pour la commune et diminution du service rendu à la collectivité éducative....

### Est-ce dans l'idée d'améliorer la liaison GS/CP ?

Nous n'avons pas lu d'études à ce jour démontrant que cette liaison se fait si difficilement ! A notre connaissance, les collègues se rencontrent, les élèves aussi d'autant plus facilement qu'il s'agit d'écoles proches...De plus, on peut signaler ici que les nouveaux programmes (2015 pour la maternelle et 2016 pour l'élémentaire) en finissent avec l'ambiguïté qui existait sur la place de la GS victime jusque là d'un « tuilage ». Désormais, elle figure bel et bien comme la dernière année du cycle I, redonnant de fait autonomie et spécificité à l'École Maternelle. Si l'on voulait se montrer provocateurs ne devrait-on pas plutôt proposer des fusions école élémentaire/collège, voire collège/lycée. Mon petit doigt me dit que certains y pense déjà....

### Est-ce dans le but d'améliorer et d'alléger les tâches de direction d'école ?

Il vaut peut-être mieux être deux pour assurer à la fin de l'année : l'accueil des parents à la maternelle, les visites et inscriptions, les liaisons avec les services de la petite enfance d'une part, d'autre part les dossiers d'entrée en 6ème, les dossiers d'orientation, les demandes de dérogations, les commandes des classes, les répartitions des effectifs, les pressions des familles, les enquêtes diverses et variées à remonter, la prévisions des travaux d'été, l'arrivée de nouveaux collègues et autres....Dans la majorité des cas, les fusions ne donneront pas lieu à une augmentation des moyens de décharge, mais à leur concentration sur une seule personne. Bien souvent le «jour par mois» de la petite école sera perdu...

De plus la fusion d'école ne va pas fusionner les locaux : deux écoles séparées par 50 mètres resteront séparées de 50 mètres après la fusion. On peut penser que cela aura une influence positive sur la santé des collègues plus de déplacements pour porter l'information, dans les classes ou aux récréations, qui resteront décalées...

### Est-ce dans le but d'améliorer les salaires des collègues qui obtiendront les « grosses » directions au profil ?

Peut-être et ce serait bien ... Mais l'effet immédiat sera de faire perdre des rémunérations à ceux des directeurs qui perdront leur direction. Rien ne leur garantit qu'il pourront en retrouver une dans leur secteur d'habitation. Jusqu'à une date récente, les fusions d'écoles ne se faisaient qu'à la faveur d'un départ en retraite d'un des directeurs-trices concernés.

Aujourd'hui notre administration nous montre la valeur de sa « gestion humaine » : un collègue verra son salaire diminuer ? Et alors ? Il est fonctionnaire il n'a qu'à obéir et fonctionner. Son investissement passé à son poste ? Il se réinvestira ailleurs...Et on s'étonne de la perte de confiance des collègues dans leur hiérarchie.

Comment pouvons-nous accepter que notre administration et notre hiérarchie jouent à ce point contre nous pour un bénéfice pédagogique plus qu'hypothétique et un bénéfice économique au mieux dérisoire pour l'éducation nationale ?

Pour le SNUipp-FSU, les fusions d'écoles ne sont en aucun cas des réponses acceptables aux problèmes liés à la ruralité, ni à ceux que peuvent poser les relations avec les communes urbaines.

**Vincent Perducat**  
co secrétaire départemental

### Tissu scolaire ou carte scolaire ?

- Pour la DSDEN, le **tissu scolaire** est une réflexion et un travail sur la carte scolaire mené sur plusieurs années afin de mieux accompagner les territoires.
- Pour la DSDEN, la **carte scolaire** est une gestion annuelle des postes en fonction de la dotation académique.
- Pour le SNUipp, la différence entre les deux n'est pas évidente : les fermetures de classes sont au programme des deux, la nouveauté étant la fermeture d'écoles possible dans le cadre du tissu scolaire.



# Appel à projet – Aménagement du territoire scolaire



Texte visible sur le site de la DSDEN24

## APPEL à PROJET – aménagement du territoire scolaire Rentrée 2016

Ce premier appel à projet s'inscrit dans le cadre du travail mené entre l'Union des maires de Dordogne et la DSDEN, lequel se traduira par une convention cadre en cours de finalisation.

Au sein du département et compte tenu de la baisse démographique durable depuis plusieurs années, une réflexion concernant les écoles existe déjà et l'objectif est de la formaliser et de l'accompagner.

Secrétariat général  
DASEN-DSDEN/SG/ENA

### OBJECTIFS :

- Accompagner l'effort des communes pour restructurer le réseau des écoles et ainsi limiter l'impact de la déprise démographique
- Réorganiser le service public de l'éducation en maintenant une offre scolaire de qualité pour les élèves
- Garantir une réflexion de qualité sur un territoire

### ENGAGEMENTS :

- **De l'Etat** : aide et expertise des Inspecteurs de l'Education nationale, maintien de la dotation en postes du territoire concerné pendant une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans à compter de la rentrée 2016.
- **De la ou des collectivités** : travail sur un regroupement ou une fusion d'écoles au sein d'un même territoire sur la base du cadre de travail mentionné ci-dessous.

### CADRE DE TRAVAIL A PRIVILEGIER :

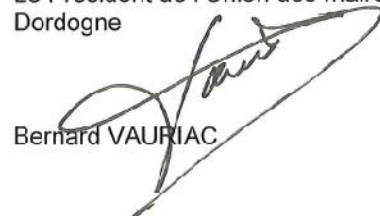
- Renforcer la lisibilité du pôle maternelle et la scolarisation des enfants de moins de 3 ans en priorité dans les réseaux d'éducation prioritaire
- Mettre en place de manière efficiente les dispositifs pédagogiques prévus par la loi de refondation de l'école
- Favoriser la proximité au sein du cycle 3 (CM1/CM2 et 6e) pour faciliter les échanges dès le primaire et garantir la continuité école/collège
- Tendre vers une taille d'école permettant une décharge de direction (à partir de 4 classes)
- Limiter les classes à multi-cours pour respecter les cycles d'enseignement

La date limite de retour des projets est fixée au 20 janvier 2016, à l'adresse mél suivante : [ce.ia24@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ia24@ac-bordeaux.fr).

L'inspectrice d'académie

  
Jacqueline ORLAY

Le Président de l'Union des maires de  
Dordogne

  
Bernard VAURIAC

## Notre réflexion sur cet appel à projet

### Accompagner l'effort des communes pour restructurer le réseau des écoles et ainsi limiter l'impact de la déprise démographique

La déprise démographique existe ( 31545 élèves en 2011 ; 31152 en 2012 ; 31169 en 2013 ; 31143 en 2014 ; 30969 en 2015). On pourrait s'interroger sur les causes afin d'y remédier, au lieu de tenter de traiter les conséquences. La fragilité du milieu rural n'est-elle pas amplifiée par les fermetures ? Quand il ne reste plus d'école dans un territoire, les parents ne finissent-ils pas par quitter définitivement ce territoire ? Où bien ne tentent-ils pas une scolarisation parallèle (auquel cas ces enfants ne sont plus comptés dans les effectifs du 1<sup>er</sup> degré public).

Par ailleurs, notre département est particulièrement vaste, avec un nombre de communes et d'écoles très important rapporté à la population scolaire. Nous avons une centaine d'écoles de plus que les Landes pour une population scolaire comparable, ce qui rend la déprise démographique diffuse. Il n'y a pas de villes ou de villages qui perdent d'une année sur l'autre quarante élèves... Depuis les années Sarkozy, les décisions d'ouvertures et surtout de fermetures sont souvent prises sur la base d'un élève en plus ou en moins.

### Réorganiser le service public de l'éducation en maintenant une offre scolaire de qualité pour les élèves

L'offre de qualité scolaire : s'il s'agit de fusionner (donc de fermer des écoles) cela se traduira inévitablement par un allongement de la distance entre le domicile et l'école pour certains élèves qui devront se lever plus tôt et parcourir plus de kilomètres en car. A l'heure du réchauffement climatique et de la réforme des rythmes, cela laisse songeur.

De plus, aucune étude du ministère ou des universités ne montre de différences significatives entre les enfants de milieu rural et ceux de milieu urbain, en terme de performances scolaires à l'entrée en sixième. Il est vrai, par contre, que le travail en multi-cours demande plus d'investissement à l'enseignant mais, quand celui-ci est bien accompagné et conseillé, chacun y trouve son compte : les enfants, les familles, les élus, et l'enseignant lui-même. De nombreux collègues choisissent après quelques années de rester dans de petites structures. Pour s'en persuader, il suffit de ré-écouter l'émission du dimanche 4 octobre 2015 « École à vendre » du magazine Interception de France Inter et de parcourir les documents proposés par le site internet de la FNER. (Fédération Nationale pour l'École Rurale)

### Garantir une réflexion de qualité sur un territoire,

Quand il s'agit de mener une réflexion de qualité sur un territoire, s'agit-il de la réflexion qui doit être de qualité ou bien du résultat que produit celle-ci sur le-dit territoire ?

### ENGAGEMENTS de l'État : aide et expertise des IEN, maintien de la dotation en postes du territoire concerné pendant une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans à compter de la rentrée 2016,

L'état s'engage sur 3 ans, mais qu'en sera t-il à compter de la rentrée 2016 ? Car rien n'est exclu pour les opérations de carte scolaire 2015, il y a donc risque de fusions accompagnées de fermetures...« pouvant aller jusqu'à 3 ans » ou pas. Quelle assurance est donnée ici ? Nos écoles réorganisées à la façon de celles des Landes, (moins d'écoles et plus de classes) seront-elles traitées sur le même pied « d'égalité » au titre du P/E académique ? Dans ce cas, nos 1680 postes-classes (équivalents temps plein) seront-ils amputés de 67 unités ?

### ENGAGEMENTS de la ou des collectivités : travail sur un regroupement ou une fusion d'écoles au sein d'un même territoire, sur la base du cadre de travail mentionné ci-dessous.

Les collectivités sont invitées à travailler sur le regroupement ou la fusion d'écoles au sein d'un même territoire. Cela va de pair avec la réforme territoriale, celle qui pousse les communes à fusionner sous peine de voir leur dotation de l'Etat baisser.

### Le cadre de travail

Le SNUipp partage les attendus explicites du cadre de travail : scolarisation des enfants de moins de 3 ans, garantir la liaison école-collège, augmenter le nombre de décharges de direction. Mais pas à n'importe quel prix et à la condition que la spécificité rurale de la Dordogne soit reconnue et accompagnée. Pour ce faire, il faudra laisser des classes en milieu rural, même si les effectifs par classe sont loin des moyennes académiques. Le Nord de la Dordogne et le Sarladais vivent déjà le recul des services publics (Postes, Perceptions...). Souvent il ne reste plus que l'école comme dernier lien avec eux. La vraie équité serait de donner plus à ces territoires en passe d'être abandonnés. L'étude de l'INSEE, « Accès aux services, une question de densité des territoires » publiée le 6 janvier 2016, montre déjà les difficultés de notre département. Au moment où beaucoup d'habitants des territoires ruraux se sentent abandonnés par l'état, et dont la liberté ne se résume plus que par le choix de l'étendard de leurs futures désillusions, il n'est pas judicieux de leur donner des preuves supplémentaires.

**Pour finir, nous nous interrogeons sur le motif** de ces fusions (d'écoles, de communes, de communauté de communes). On nous avance des arguments d'efficacité, de qualité, d'économie.... Les économies, l'efficacité, la qualité seront-elles bien au rendez-vous dans ces grandes structures ? Nous sommes en revanche certains de perdre en proximité, et en lien social. Ces deux dernière notions ont-elles un prix ?

# Comité départemental tissu scolaire

Réunion tenue en préfecture le 26 janvier 2016

## Intervention du Préfet

- L'objectif est de présenter et signer une convention (aujourd'hui) entre les élus, la préfecture et la DASEN sur le tissu scolaire afin d'anticiper l'évolution du service public d'éducation. Le travail s'est fait en collaboration avec les maires, les EPCI.
- Il y a 434 écoles sur le département. La tendance structurelle est à la baisse des effectifs. Entre 2011 et 2015, il y a eu 23 fermetures d'écoles.
- Les classes à multi-niveaux ne correspondent plus aux attentes de l'école actuellement, ni à celles des parents...
- Au niveau départemental, il y aura un moratoire dans le retrait des postes cette année (+4) au regard de la baisse des effectifs.

## Président de l'Union des Maires

- Plusieurs réunions de concertation se sont tenues. La situation devient de plus en plus compliquée pour les communes. D'où l'idée de l'élaboration de la convention.
- L'Éducation nationale a besoin de moyens en milieu rural. Les territoires doivent être en mouvement, mais il n'y a pas de modèle unique et la spécificité de chaque territoire doit être respectée. L'idée est de faire mieux et pas moins.

## DASEN

- L'appel à projet pour les communes résume la convention.
- Il faut réorganiser le tissu scolaire en conservant les maternelles, des pôles par cycle.
- Les projets s'étalent de 2016 à 2018.
- Par contre, le moratoire ne veut pas dire que les communes et écoles s'engageant dans un projet ne fassent pas l'objet d'une mesure de carte scolaire. Bien sûr, le critère démographique sera observé.
- Les classes à multi-niveaux ne sont qu'un indicateur. Le mot-clé est le territoire et il peut y avoir plusieurs modes de fonctionnement.

## SNUipp-FSU 24

- Depuis 2012, environ 1000 élèves de moins pour 38 fermetures... donc les postes ont été rendus par le département... malgré ce qui nous est dit !
- La dotation de + 4 cette année est exceptionnelle nous dit-on. Il faut savoir que cette année, aucun département ne rend de poste en France ; c'est aussi la dernière carte scolaire du quinquennat, et les engagements du gouvernement étaient tout de même de rattraper les coupes sombres du précédent...

### Sur les classes multi-niveaux :

- Elles ne sont pas réservées aux écoles rurales : il y a très souvent des classes à double niveaux dans les écoles urbaines. Il ne faut pas créer de confusions entre écoles à classe unique (tous niveaux) et classes isolées.

- Ce qui est bien souvent fondamental, c'est le nombre d'élèves par classe. Qualitativement il est plus efficace de travailler avec 16 élèves sur 4 ou 5 niveaux, qu'avec 26 sur un ou deux. L'isolement peut être un problème, c'est certain. Les études et enquêtes montrent tout de même que de nombreux collègues vivent bien ces situations, d'autant plus qu'ils sont dans des écoles confortables et bien équipées.
- La structure même de notre département et les répartitions des populations ne permettront jamais de n'avoir que des « grosses » structures. Il restera forcément des petites écoles et des classes « isolées », sauf à imposer des temps de déplacement énormes aux élèves, réduire l'accès à la scolarité des plus petits ou créer des internats dès 5 ans !!!

### Sur la baisse démographique :

- Il est impossible de continuer à n'utiliser que le seul critère démographique pour déterminer la dotation en postes de la Dordogne. Les chiffres comparés montrent d'ailleurs que ce n'est déjà pas le cas. Lorsque le département perd 400 élèves, c'est énorme. Mais si on ramène ce chiffre aux 557 communes ou aux 434 écoles, force est de constater qu'il s'agit d'un problème diffus. Seules des analyses fines, territoire par territoire, peuvent permettre de déterminer la dotation nécessaire et la politique de carte scolaire à mener.
- La bonne logique de gestion serait de renverser le calendrier : analyser les besoins, faire les choix de la carte scolaire et attribuer la dotation nécessaire au département une fois le consensus établi. Le mot clé de la carte scolaire devrait être le mot territoire au sens sociologique et économique.

### A propos des fusions d'écoles :

- Le bénéfique pour les écoles ne paraît pas évident. Les différentes réunions de concertations entre les enseignants des cycles se font déjà, et nous voyons mal en quoi elles seront plus faciles ou efficaces.
- Pédagogiquement, c'est au moment où les nouveaux programmes de la maternelle affirment sa spécificité et l'ancrage de la GS au cycle 1, avec la fin du « tuilage », que notre administration trouve urgent de fusionner des écoles maternelles et élémentaires. C'est pour le moins curieux.
- Il n'y aura pas de gain de temps de décharge pour les collègues chargés des directions. Dans tous les cas, par contre, l'augmentation de la charge de travail paraît certaine...
- Enfin, si l'on diminue le nombre de directions d'écoles, il paraît certain que des collègues verront leurs salaires diminuer malgré leur investissement passé dans cette tâche. Autrefois, on attendait un départ pour réaliser une fusion, ce qui était plus respectueux des personnels...

Vincent Perducat et Alain Chabrilangeas

### Plus sur notre site

- Dotation départementale de +4, la Dordogne est-elle favorisée ?  
→ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2392>
- Enquête carte scolaire 2016  
→ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2353>





## AESH, CUI et AED

### Le guide

Vous trouverez dans ce guide les informations suivantes

- quel type de contrat
- conditions de recrutement
- missions
- temps de service
- salaire
- cdisation
- droits à formation
- droits à congés
- droits aux allocations chômage

Sur notre site

@ [http://24.snuipp.fr/IMG/pdf/guide\\_AESH\\_CUI\\_2015\\_coul.pdf](http://24.snuipp.fr/IMG/pdf/guide_AESH_CUI_2015_coul.pdf)

### La pétition

Le recteur de Bordeaux demande aux établissement-employeurs des EVS d'augmenter leur temps de travail hebdomadaire, sans aucune augmentation de salaire.

Sous prétexte de modulation et d'annualisation du temps de travail, les EVS effectuant par exemple 20 heures par semaine devraient en faire 26 heures, sans un euro de plus !

Sur notre site

@ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2361>

## Grève du 26 janvier

### En Dordogne

- 20% de grévistes dans l'éducation nationale, 500 manifestants à Périgueux dont la moitié d'enseignants.

### Au niveau national

- 33% de grévistes au sein de l'éducation nationale

### Les suites

- Dans la Fonction publique, la ministre Marylise Lebranchu continue d'entretenir le flou sur un éventuel dégel des salaires. Dans le journal Les Échos du 14 janvier, elle déclarait encore au sujet de l'augmentation du point d'indice : « C'est une possibilité ». Mais en prenant soin d'ajouter : « On verra en fonction de la croissance, mais aussi des dépenses supplémentaires ». Or, le sujet ne peut plus attendre. Depuis 2010, le gel du point d'indice a conduit à une perte moyenne de 190 euros par mois pour un professeur des écoles au 8ème échelon conditions de recrutement
- Dans l'Éducation nationale, la ministre Najat Vallaud-Belkacem n'a toujours pas acté le principe d'égalité de l'indemnité des enseignants du primaire (ISAE à 400 euros par an) avec celle du second degré (ISOE à 1 200 euros par an). Il est temps de mettre fin à cette inégalité et d'enrayer le déclassé salarial des enseignants français du primaire, situés en bas de l'échelle des comparaisons internationales avec par exemple, à qualification égale, 800 euros de moins par mois qu'un enseignant allemand.

## Congrès départemental FSU

19 et 20 janvier – Bourse du Travail

60 congressistes sur les deux jours ont travaillé autour des thèmes qui seront à nouveau retravaillés au 8ème congrès national de la FSU qui se tiendra du 1er au 5 février 2016 au Mans.

La FSU Dordogne sera représentée au Mans par 4 camarades issus des syndicats : SNES ; SNEP ; SNUipp ; SNUTER

La FSU se réunit en congrès pour débattre de son orientation, de ses modalités de fonctionnement et de ses mandats.

### Les 4 thèmes sont les suivants :

- « Éducation, formation, culture et recherche » : relever le défi de la démocratisation
- La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne.
- Transition écologique, droits humains et justice sociale : une même urgence démocratique
- La FSU et le syndicalisme

### A noter

Le SNUipp, dans la même logique démocratique, tiendra son congrès départemental le 27 et 28 avril et son congrès national du 6 au 10 juin.

## Nous avons reçu....

### « Les idées en mouvement » (nov déc 2015)

Si les éditos sont très centrés sur l'actualité (terrorisme, réfugiés, COP21) la revue de la Ligue de l'Enseignement publie un important dossier « 150 ans, retour vers le futur » sur les combats menés par les laïques et les enjeux d'aujourd'hui

- les questions de congrès
- la campagne Vivre en ville
- le courant solidarité
- Et, pour les cinéphiles, l'histoire de l'UFOLEIS

### « La lettre » (1<sup>er</sup> trim 2016) de Solidarité laïque

lance la campagne PEPA ( Pas d'école, pas d'avenir) pour cette fin d'année scolaire. Avec là aussi dans le bulletin un dossier « Discrimination – racisme – repli sur soi », dossier introduit par cette pensée profonde :

### « Maif magazine » (janv 2016)

Si le dossier est, là, consacré à « Habiter : être ou avoir », on lira aussi un petit bilan de l'opération, menée dans 2 villes de notre région (Bordeaux...et Niort!), « Deux mois sans voiture ».

Ne résistons pas non plus au plaisir de vous parler des premières récoltes de miel sur le toit des sièges de la société à Niort et Versailles : la mortalité des abeilles serait moins élevée dans ces villes, moins polluées que nos campagnes à cause des pesticides ! Eh oui, mon pauvre Louis ! C'est bien ainsi que les hommes vivent.

## **Accord commercial entre l'Éducation nationale et Microsoft**

Un partenariat indigne des valeurs affichées par l'Éducation nationale.

Lundi 30 novembre 2015, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche Najat Vallaud-Belkacem a annoncé la signature d'un partenariat entre Microsoft et son ministère.

Les organisations signataires de ce communiqué dénoncent une collusion d'intérêts : ce partenariat prévoit de présenter une fois de plus aux élèves un logiciel privateur et des formats fermés comme seuls outils incontournables et par voie de conséquence la dépendance comme modèle à adopter.

Tout cela tend à renforcer la position dominante de l'entreprise américaine, au détriment des logiciels libres et des formats ouverts, qui pourtant respectent les principes élémentaires de neutralité et d'interopérabilité.

*Sur notre site il est possible de signer un appel contre ce partenariat indigne*

@ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2362>

## **Pas de « période blanche » pour les Pass éducation**

La validité des actuelles cartes Pass éducation sera prolongée jusqu'en mars 2016, date de distribution des nouvelles.

Les cartes Pass éducation sont arrivées à échéance en décembre 2015 ; elles seront bien renouvelées, comme le ministère de l'Éducation nationale s'y était engagé. Sauf que... Les nouvelles cartes ne devraient arriver et être distribuées dans les écoles qu'en février au plus tôt.

## **Les animateurs TICE veulent être reconnus**

Le SNUipp-FSU, le SE-Unsa, le SGEN-CFDT et l'association des formateurs TICE (AFTRN) se sont adressés ensemble à la ministre de l'Éducation nationale pour lui demander que la situation professionnelle des animateurs TICE soit enfin clarifiée et revalorisée, comme elle s'y était engagée.

« Cadrage national des missions ouvrant droit à décharge horaire et à des frais de déplacement, régime indemnitaire et perspectives de carrière » : autant de dossiers sur lesquels ils réclament dans un courrier commun l'ouverture rapide de discussions, au moment où l'investissement de ces personnels dans le développement des usages du numérique est souligné dans un rapport de l'Inspection générale.

*Lire le courrier commun:*

@ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2363>

## **Frais de déplacements et ordres de missions**

Une circulaire sur les frais de déplacement et ordre de mission vient de paraître au BO du 14 janvier 2016 (circulaire n° 2015-228 du 13 janvier 2016).

Elle répond aux demandes répétées que le SNUipp-FSU a faites lors des audiences à la direction des affaires financières (DAF) du ministère le 9 mars 2015 et du 7 janvier dernier, afin d'obtenir des clarifications sur de nombreux points sur ce sujet. Cette circulaire rappelle également plusieurs arrêts des tribunaux administratifs. Elle constitue donc une référence très importante à laquelle se reporter dès lors qu'il y a déplacement hors de la résidence administrative et/ou familiale.

**Quelles missions sont concernées par cette circulaire :**

- des déplacements réguliers,
- des stages ou des actions de formation initiale ou continue,
- des conférences ou animations pédagogiques,
- des réunions de directeurs-directrices,
- des réunions CM2/6ème etc.

*Lire l'article complet sur notre site*

@ <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2362>

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

**Une enquête qui appelle à une refondation du  
métier d'enseignant**

Entre fierté de leur métier et stress, entre motivation et sentiment d'impuissance, entre déception et colère, le cœur professionnel des enseignants du primaire est actuellement ballotté et demande clairement à être regonflé.

*Lire l'enquête*

@ <http://www.snuipp.fr/Une-enquete-qui-appelle-a-une>

## **APC :**

**8 enseignants sur 10 insatisfaits**

Le résultat de l'enquête réalisée auprès des enseignants pour le SNUipp-FSU est sans appel, 81% d'entre eux ne sont pas satisfaits des APC qu'ils jugent peu utiles, fatigantes pour les enfants et chronophages pour eux-mêmes.

81% des enseignants des écoles se déclarent insatisfaits des (APC) Activités pédagogiques complémentaires telles qu'elles existent aujourd'hui.

C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée pour le SNUipp-FSU par l'institut Harris Interactive et dévoilée à l'occasion du colloque sur le travail enseignant organisé par le syndicat mardi 19 janvier. Ce regard très critique est encore plus élevé chez les enseignants de maternelle (83%), ceux qui exercent en REP (83%) et chez les plus expérimentés (84%).

*Lire l'article complet*

@ <http://www.snuipp.fr/APC-8-enseignants-sur-10>

*Nous y étions :*

# Agenda

*Nous y étions*

## Lundi 11 janvier

- GT : Mouvement 1<sup>o</sup> degré

## Jeudi 14 janvier

- Audience carte scolaire IEN-NND

## Lundi 18 janvier

- CDAS
- Audience carte scolaire IEN-ASH

## 19 et 20 janvier

- Congrès départemental FSU
- Colloque Refondation travail enseignant

## Mardi 26 janvier

- Grève et manifestation fonction publique
- Comité départemental tissu scolaire

## Vendredi 22 janvier

- Audience carte scolaire IEN-SAOD

## Mercredi 27 janvier

- RIS-ASH départementale
- Audience carte scolaire IEN-PS
- Audience carte scolaire IEN-SED

## Jeudi 28 janvier

- Audience carte scolaire IEN-BO



## Lundi 1er février

- CAPD

## Du 1er au 5 février

- Congrès national FSU

## Mardi 2 février

- Audience carte scolaire IEN-BE

*Nous y serons :*

## Lundi 8 février

- CTSD 2<sup>nd</sup> degré

## Mardi 9 février

- Audience carte scolaire IEN-PN

## Jeudi 11 février

- GT carte scolaire
- CAPD administrative

## Vendredi 4 mars

- CTSD 1<sup>er</sup> degré – carte scolaire

## Lundi 14 mars

- CDEN carte scolaire

## Programmation des RIS

Les dates de ces réunions d'informations syndicales peuvent varier en fonction de contraintes de dernière minute. Chaque collègue a droit à 9 heures d'information syndicale par année scolaire. Cela correspond chez nous à 3 RIS dans l'année. Déduction possible des heures de présence aux RIS, des 18h d'animations pédagogiques (que la RIS et l'animation aient lieu en même temps OU non) et/ou des 6h de la journée de solidarité. Les enseignants intéressés par une RIS doivent informer leur IEN au moins une semaine avant la réunion syndicale. (les modèles de lettres pour participer à une RIS sont sur notre site à l'adresse suivante

-><http://24.snuipp.fr/spip.php?article1404>)

## Mercredi 30 mars

- RIS départementale à Périgueux sur le thème de la ruralité

## Mardi 5 avril

- RIS Port Sainte Foy (lieu à venir)

## Mardi 3 mai

- RIS Nontron (lieu à venir)
- RIS Bergerac (lieu à venir)
- RIS Saint Aulaye (lieu à venir)

## Mardi 10 mai

- RIS Issac (lieu à venir)
- RIS Sarlat (lieu à venir)

## Jeudi 12 mai

- RIS Périgueux (Bourse du travail)

## A retenir

Voici une liste non exhaustive des opérations administratives traitées par la DSDEN en CAPD ou CTD. Les dates sont données à titre indicatif ; elles peuvent varier d'une année à l'autre.

### Liste d'aptitude direction

- Dépôt du dossier début novembre
- Résultats Capd (jan)

### CAFIPEMF

- Dépôt du sujet de mémoire (oct)
- Dépôt dossier d'inscription (nov)

### Retraite

- Dépôt du dossier fin septembre

### Supplément familial de traitement

- Retour du dossier mi-octobre

### Promotions

- CAPD (23 novembre 2015)

### CAPASH

- Dépôt du dossier en décembre
- Résultats Capd de mars

### Permutations informatisées

- Ouverture du serveur (nov)
- Résultats début mars

### Intégrer le 2<sup>nd</sup>

- Dépôt du dossier en janvier
- Résultats Capn de juin

### Congés formation professionnelle

- Dépôt du dossier en février
- Résultats Capd de mars

### Temps partiel

- Dépôt du dossier (fin mars)
- Résultats Capd (mai-juin)

### Ineat-Exeat

- Dépôt du dossier (fin mai)
- Résultats Capd (mai-juin)

### Mouvement

- 1<sup>ère</sup> phase (avr-mai)
- 2<sup>ème</sup> phase (mai-juin)
- 3<sup>ème</sup> phase (juin-juillet)

### Carte scolaire

- Début janvier (GT)
- Fin mars (CTD-CDEN)

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-Périgueux Cedex »

**SNUipp-FSU Dordogne** - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX Cédex

Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 09 71 70 52 52 - courrier : [snu24@snuipp.fr](mailto:snu24@snuipp.fr) - site : <http://24.snuipp.fr/>

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

répondeur téléphonique, fax et courrier électronique hors permanences